

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 mai à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240530-DEL_1A_30052024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 24/05/2024
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 24/05/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X			Arrivé à 19h55	
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	Secrétaire de séance : T SERRE
INIZAN Loïc	X				
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	10				

Objet : rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'Office de Tourisme et la Maison des Vautours- Avenant N°3 LOT 04 charpente couverture zinguerie

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 3 établi par l'entreprise **ATELIER DU BATIMENT** dans le cadre de la rénovation de la maison des Vautours.

Modifications introduites : rapport de Mme FROBERT architecte :

« A la demande de la maîtrise d'ouvrage, le claustra côté parcelle voisine à l'Est a été doublé pour éviter toute prise de vue. Par ailleurs, la zinguerie côté voisin a dû être encadrée pour respecter les limites parcellaires »

Incidence financière de l'avenant :

Montant de l'avenant HT : + 3 142.12 €
TVA 20% : + 628.42 €
Montant TTC : + 3 770.54 €

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240530-DEL_1A_30052024-DE

Montant initial du marché public :

Montant HT : 98 726.80 + 5830.50 – 4 749.77= 99 807.53 €

TVA 20% : 19 961.50 €

Montant TTC : 119 769.04 €

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : **102 949.65 €**

TVA 20% : 20 589.93 €

Montant TTC : 123 539.58 €

e Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES en avoir délibéré et à l'unanimité

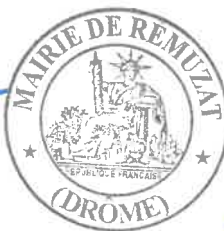
APPROUVE l'avenant n°3 pour le LOT 04 Charpente couverture zinguerie pour un montant de + **3 142.12 € HT** avec l'entreprise **ATELIER DU BATIMENT** 9 chemin de la Française 26220 DIEULEFIT

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°3 avec l'entreprise **ATELIER DU BATIMENT**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

AVENANT DE TRAVAUX
N° AV/LOT 04 - 2024-06

Envoyé en préfecture le 05/06/2024
Reçu en préfecture le 05/06/2024
Publié le
ID : 026-212602643-20240530-DEL_1A_30052024-DE

**Opération : RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT
LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS**

Maître d'ouvrage: **Commune de Rémuzat**
LE VILLAGE 26 510 Rémuzat 7

Entreprises Titulaires : **ATELIER DU BATIMENT**
QUARTIER BEAUVALLON, 26 220 DIEULEFIT 7

Lot N°: **04 CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE MOB**

ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet de régulariser les plus values et moins values présentées dans le lot sus-cité par le maître d'œuvre et dûment acceptés par le maître d'ouvrage.

ARTICLE 2

Le montant du marché se trouve ainsi modifié, voir tableau ci-dessous:

ARTICLE 3

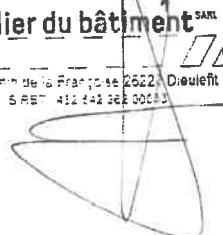
Les modifications techniques ne nécessitent pas de prolongation du délai global d'exécution.

ARTICLE 4

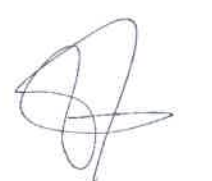
Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	P.U	TOTAL
Marché initial HT :				98 726,80 €
Tva à 20,00 %				19 745,36 €
Marché initial TTC:				118 472,16 €
AVENANT 01 -7 dec 2023				5 830,50
AVENANT 02 -14 Fév 2024				-4 749,77
Travaux supplémentaires devis 240502				
04.8 claustrat bois plus value quantitative	U			1 991,25
4.11 zinguerie, caniveau encastré côté voisin	U			1 150,87
Sous Total HT des plus et moins values				3 142,12
MONTANT H.T. de l'avenant 06 :				3 142,12
T.V.A. 20,00 %:				628,42
MONTANT T.T.C. de l'avenant:				3 770,54 €
NOUVEAU MONTANT H.T du marché :				102 949,65
T.V.A. 20,00 %:				20 589,93
NOUVEAU MONTANT T.T.C du marché:				123 539,58 €

L'entreprise,
atelier du bâtiment SARL
9, chemin de la France se 26522 Dieulefit
SIRET 412 242 262 00613



L'Architecte,




Le Maître d'Ouvrage,
Le Maire Olivier SAUIN




pour la maîtrise d'œuvre, l'OFFICE ARCHITECTES, SC Frobert-architecte
le 27 mai 2024